



communiqué

N°:
No.: 43

LE 12 MARS 1984

M. REGAN HEUREUX DE LA DECISION DES ETATS-UNIS D'ANNULER LES RESTRICTIONS SUR LES IMPORTATIONS DE CIMENT

L'honorable Gerald Regan, ministre du Commerce extérieur, a déclaré aujourd'hui qu'il se réjouissait de la décision du Congrès américain d'exempter le ciment des restrictions "Buy America" prévues par le "Surface Transportation Assistance Act". Ces restrictions empêchaient l'utilisation de ciment canadien dans les projets de construction d'autoroutes financés par le gouvernement fédéral américain. Les fabricants canadiens pourront de nouveau approvisionner ce marché, ce qui leur permettra d'augmenter d'environ 25 000 000 \$ par an leurs exportations aux Etats-Unis.

Selon M. Regan, le gouvernement du Canada, qui avait demandé à Washington de mettre fin à ces restrictions, envisage maintenant, à la suite de cet heureux dénouement, la possibilité d'annuler la surtaxe imposée plus tôt cette année sur certains produits spéciaux en acier d'importation américaine.

- 30 -